

# ZOOM PHOTO EN COUSERANS 2023

APPEL À PROJET  
EXPOSITION PHOTOS

TRAVERSÉ.E.S  
TRAVERSÉ.E.S  
TRAVERSÉ.E.S

TRAVERSÉ.E.S



# APPEL À PROJET

## ZOOM PHOTOGRAPHIQUE EN COUSERANS 2023

### Programme d'expositions photographiques

#### 1. Le Contexte

Le Zoom photographique est un programme d'expositions sur l'ensemble du Couserans, dans les médiathèques, au Château de Seix, dans Le Bus – espace culturel mobile et dans d'autres lieux dédiés du territoire. Il est initié par l'Agence de Développement de l'Économie Culturelle en Couserans et coordonné par le Bus – espace culturel mobile, en partenariat avec le Pôle Culture de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées.

#### **Il se développera en 2023 selon plusieurs axes :**

- Dans les médiathèques : Valorisation et accompagnement de photographes ariégeois (ou « liés » à l'Ariège).
- Au Château de Seix : Restitution de projets de résidence et d'action culturelles menés sur le territoire (et valorisation des partenariats avec d'autres structures dédiées à l'image en région).
- Dans Le Bus – espace culturel mobile : Soutien aux photographes émergents, régionaux et/ou nationaux.
- A Seix, lors d'un « temps fort et festif autour de la photographie » qui rassemblera des expositions, des performances musicales et artistiques, des professionnel.le.s de la photographie et qui permettra de mettre en avant les photographes sélectionnés dans le cadre du présent appel à projet lors d'une soirée de présentation de leur travail.

#### 2. L'appel à projet et le programme d'expositions

**Cet appel à projet porte sur le premier axe**, dont l'objectif est d'accompagner des photographes nourrissant des liens avec l'Ariège (lieu d'inspiration ou de résidence), en leur permettant d'exposer tout au long de l'année dans 7 médiathèques « têtes de réseau » du Couserans.

#### **Ce volet du Zoom doit répondre aux objectifs :**

- Valorisation de la création photographique émergente sur le département
- Développement d'actions de médiation entre le public et les photographes
- Accompagnement des photographes vers une professionnalisation
- Développement territorial dans le domaine des arts visuels et de la photographie

#### **Ce volet se décline en différentes possibilités d'exposition dans 7 médiathèques du réseau de lecture.**

Ces expositions seront étudiées en fonction du lieu. En effet, la typologie des médiathèques étant très variée, les capacités d'exposition et les contraintes d'accrochage le sont aussi. C'est pourquoi, la scénographie d'exposition (mise en espace, nombre de tirages et format) est à construire avec l'artiste, au regard du lieu choisi pour son exposition par le comité de sélection.

**En réponse à cet appel à projet, 7 photographes seront donc sélectionnés** pour montrer leur travail dans un de ces lieux et participer à une rencontre avec les habitants. Pour ceux d'entre eux qui le souhaitent, un accompagnement à la professionnalisation de leur travail leur sera proposé par Le Bus – espace culturel mobile dans le cadre de journées de formation organisés au printemps (cf article 9).

**1 coup de coeur sera attribué par le jury à l'un des photographes.** Le travail du photographe nommé comme « coup de coeur » sera mis en avant durant le temps fort Zoom Photo Festival à Seix au mois de mai .

**Les photographes sélectionnés seront invités au Zoom Photo Festival,** qui se tiendra à Seix les 12, 13, et 14 mai 2023, et qui sera l'occasion de participer à des rencontres professionnelles autour de la photographie.

### **3. La thématique (à développer pour 2023)**

#### **« TRAVERSEES »**

Derrière l'idée de « traversées » se déploie celle du chemin et celle du lien. Le lien entre deux rivages, l'un connu, l'autre encore non exploré. Le lien entre les territoires, entre les habitants, entre les générations, tous les chemins qui se tissent d'une histoire à une autre, d'un imaginaire à un autre.

Mais il s'agit aussi de l'interaction entre chacun de nous et les images. Car la photographie n'est pas un objet, mais bien un lien invisible qui se formalise dans ce qu'on appelle le regard.

Le regard n'est qu'une traversée de l'image, un passage entre soi et le monde, un mouvement qui nous fige ici tout en nous transportant ailleurs.

« Traversées » parle in-fine d'un voyage artistique et social \_ et donc politique\_ dans lequel de multiples chemins se croisent, au sein d'une cartographie toujours mouvante et illimitée.

**NB: Les projets sélectionnés en priorité seront ceux qui s'inscriront de manière singulière dans cette thématique,** à appréhender dans son sens le plus large, englobant tout autant les pratiques documentaires que plus plasticiennes, à partir du moment où elles affirment une démarche artistique.

### **4. La candidature**

**Peuvent participer à cet appel à projet, tout photographe amateur ou confirmé, résidant ou ayant un lien fort avec le département de l'Ariège.**

Les éléments à fournir sont :

- Un dossier artistique (portfolio) présentant la production du photographe dans son ensemble (travail réalisé ou en cours).
- Une ou deux séries photographiques répondant à la thématique « Tomber au monde ». NB : ces séries ne doivent pas dépasser 20 images maximum chacune et sont à transmettre soit sous forme de portfolio pdf, soit sous forme d'envoi Wetransfer en portant une attention au poids des images adapté à une transmission internet.
- Une lettre d'intention décrivant la proposition d'exposition et incluant une présentation de la/les séries photographiques proposées.
- 2 visuels en HD qui serviront à la communication des expositions, dont un qui sera destiné à une affiche A3 au format vertical 30x40cm.

**NB : Le respect de ces éléments de candidature est important pour faciliter la lecture du travail de chaque photographe et la sélection des dossiers.**

**NB : La candidature attendue ne nécessite pas forcément pour le photographe de produire une nouvelle série d'images spécifiquement pour cet appel à projet. Les séries déjà réalisées par le photographe sont tout à fait acceptées, le caractère nouveau ou ancien de la production présentée, n'étant pas un critère qui influencera le comité de sélection.**

**NB : L'équipe du Zoom photo réalise la communication pour l'ensemble du programme, ainsi qu'une affiche « type » par exposition qui ne pourra être personnalisée. C'est pourquoi l'envoi en HD de 2 visuels de communication dont 1 au moins au format vertical 30x40 est très important pour faciliter la démarche graphique et répondre au mieux aux exigences de communication de tous. Dans le livret, un visuel en format « vignette » sera accompagné du titre et d'un extrait du texte présentant la série, envoyé par chaque photographe lors de sa candidature.**

L'ensemble de ces éléments est à adresser **avant le 11 février 2022**, uniquement par mail, à l'adresse suivante : [zoom.photo@couserans-pyrenees.fr](mailto:zoom.photo@couserans-pyrenees.fr)  
Spécifier dans l'objet : ***Appel à projet Zoom Photographique / Médiathèques***

## **5. Livrables attendus et financement**

Chaque photographe devra présenter une ou deux séries de photographies répondant à la thématique « Traversées ». Le jury décidera pour quel lieu d'exposition, il le sélectionne :

**Sera attribué à chaque photographe un honoraire de droits d'exposition de 500€ .** Les tirages sont à la charge du photographe, par ailleurs, si celui-ci en fait la demande, au lieu de bénéficier d'un honoraire d'exposition, l'organisateur peut prendre en charge directement l'impression des tirages pour un montant ne dépassant pas les 500€.

**Chaque photographe fournira également en amont de l'exposition un diaporama au format numérique** qui pourra être visionné lors d'une rencontre avec le public (ce diaporama peut porter sur l'ensemble ou une partie de son travail).

Chaque photographe fournit aussi l'ensemble des visuels en format « web » de la série sélectionnée, afin que celle-ci soit présentée sur la galerie numérique de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées ( <https://couserans-pyrenees.fr/expositions/> )

## **6. Droit d'auteur**

En accord avec le code de la propriété intellectuelle (article L111-1), les tirages appartiennent au photographe à qui ils sont restitués en fin d'exposition. Aussi pour donner un cadre juridique au projet, **un contrat de cession de droits de représentation sera signé entre le photographe et l'organisateur.**

## 7. Diffusion

Les expositions se dérouleront dans les médiathèques tête-de-réseaux suivantes : Massat, Seix, La Bastide de Serou, Lorp-Sentaraille, St Giron, Fabas et Castillon-en-Couserans.

La durée d'exposition est de 2 mois.

Le programme d'exposition du Zoom photographique sera échelonné sur l'année 2023, entre le mois d'avril et de décembre et, suite à la commission de sélection, les lieux et le calendrier d'expositions sera annoncé aux photographes sélectionnés.

## 8. Sélection

**Un comité de sélection analysera les candidatures.** Il sera composé :

- du groupe d'acquisition « arts »,
- des responsables des médiathèques ainsi que de la directrice du réseau de lecture,
- de la responsable du Bus- Espace Culturel Mobile,
- d'élus de la Commission Culture de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées,
- de membres de l'Agence de Développement de l'Économie Culturelle en Couserans,
- du directeur du Pôle Culture de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées et de la directrice du Patrimoine,
- ainsi que d'un photographe professionnel invité dans le cadre de la saison arts visuels 2021.

**L'analyse des candidatures se fera sur la base des critères suivants :**

- Lieu de résidence en Ariège ou lien fort avec le département.
- Capacité à soulever des questionnements en lien avec la thématique « Traversées ».
- Originalité et intention artistique de la démarche photographique\*.
- Respect des éléments demandés pour la candidature.

**\* Sont prises en compte toutes démarches photographiques, plasticiennes autant que documentaires, dans la mesure où elles affirment une intention artistique, c'est-à-dire qu'elles portent un intérêt fort pour le médium photographique. En effet le médium photographique ne doit pas être seulement un moyen pour servir un propos mais doit être au cœur des enjeux de la production.**

**Pour mieux appréhender ce critère, possibilité de se référer aux ouvrages du fonds photo réparti sur l'ensemble des médiathèques du territoire, ainsi qu'à la galerie numérique du site de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées ( <https://couserans-pyrenees.fr/expositions/> )**

## 9. Accompagnement professionnel par Le Bus – espace culturel mobile

Le Bus -espace culturel mobile s'engage auprès des photographes sélectionnées qui le souhaitent, à réaliser un accompagnement professionnel consistant, en fonction de la personne et de ses besoins :

- des temps d'information collectifs sur le métier de photographe – auteur, comprenant une découverte du secteur professionnel en France ainsi que des informations administratives et juridiques plus personnalisées sur la structuration d'une activité artistique.
- Des temps individuels autour de la lecture de portfolio, de conseils sur le développement d'outils de communication et de diffusion de la production.
- Des rencontres avec des photographes professionnels.

Ces temps d'accompagnement se formaliseront pendant les journées de rencontres professionnelles organisées lors du Zoom Photo Festival (12, 13, 14 Mai 2023).

## **10. Calendrier**

- Lancement de l'appel à projet : **Lundi 16 janvier 2023**
- Limite de dépôt des candidatures : **jeudi 2 mars 2023**
- Réunion du comité de sélection : **jeudi 16 mars 2023**
- Dépôt des images et/ou montage de l'exposition : **au cas par cas en fonction du lieu et du calendrier.**